

REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

---

XIIème ASSEMBLEE GENERALE DU RESEAU  
AFRICAIN DES PERSONNELS DES PARLEMENTS  
(RAPP)

*Dakar (Sénégal), 14-18 septembre 2015*

*Allocution d'ouverture par*

*Monsieur Moustapha CISSE LO*

*Deuxième Vice-Président de l'Assemblée nationale*

**Madame la Présidente du Réseau Africain des Personnels des Parlements (RAPP),**

**Monsieur le Président d'Honneur du RAPP,**

**Mesdames, Messieurs les Membres du Bureau de l'Assemblée nationale,**

**Mesdames, Messieurs les Présidents de Commission de l'Assemblée nationale,**

**Monsieur le Rapporteur général de la Commission de l'Economie générale, des Finances, du Plan et de la Coopération économique,**

**Monsieur le Représentant des non-Inscrits,**

**Monsieur le Directeur de Cabinet du Président de l'Assemblée nationale,**

**Monsieur le Conseiller Spécial du Président de l'Assemblée nationale,**

**Madame la Directrice des Relations avec les Institutions,**

**Monsieur le Président de la Section nationale du RAPP,**

**Chers Invités, Chers Participants,**

**Mesdames, Messieurs,**

## **Chers Invités, Chers Participants,**

Permettez-moi, tout d'abord, de m'acquitter d'un devoir protocolaire.

Monsieur Moustapha NIASSE, Président de l'Assemblée nationale, en mission à l'étranger, m'a chargé de vous transmettre ses salutations, de vous souhaiter la bienvenue au Sénégal et de formuler des vœux de réussite pour vos présentes assises. Il aurait aimé être parmi vous, mais les contraintes d'un agenda chargé, liées à ses fonctions, en ont décidé autrement.

**Madame la Présidente,**

**Mesdames, Messieurs,**

**Chers Participants,**

En ce début du troisième millénaire, la problématique de la démocratie ressurgit avec force.

En effet, de partout, les populations exigent, des gouvernants, la consolidation des acquis démocratiques et le respect des libertés collectives et individuelles.

Dans ce cadre, les parlements dont la mission est de légiférer, de voter des lois, de contrôler l'action gouvernementale et de représenter les populations, sont incontournables en ce qu'ils constituent le lieu, par excellence, où s'exprime la démocratie.

Dès lors, et pour ce faire, ils ont besoin de s'appuyer sur des ressources humaines de qualité, une administration professionnelle, performante et efficace.

C'est pour jouer pleinement ce rôle déterminant, que vous avez mis en place, depuis 2003, le Réseau Africain des Personnels des Parlements (RAPP), dont les objectifs sont, entre autres, la formation professionnelle du personnel, le renforcement des capacités des institutions parlementaires et le développement de la coopération interparlementaire. A travers ces objectifs, qui recoupent la mission dévolue à nos parlements, apparaît une volonté manifeste de toujours mieux servir nos Institutions parlementaires.

C'est dire, alors, qu'il serait difficile d'imaginer l'existence de parlements sans fonctionnaires, en ce sens que vous êtes, comme aime à le dire le Président Moustapha NIASSE, les « gardiens du temple » et en constituez la mémoire.

**Madame la Présidente,**

**Mesdames, Messieurs,**

**Chers Participants,**

Depuis que votre organisation a été portée sur les fonts baptismaux, l'on peut dire qu'elle a atteint aujourd'hui sa maturité. C'est l'occasion de saluer, ici, les éminentes qualités de la Présidente en exercice du RAPP, je veux nommer Madame Marie Joséphine DIALLO, Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Sénégal. Je suis convaincu qu'elle continuera d'apporter une dynamique nouvelle à votre Réseau, qui s'érige, de plus en plus, comme un socle incontournable, sur lequel pourront s'appuyer nos parlements pour affronter les défis du futur.

Je tiens particulièrement, au nom du Président de l'Assemblée nationale, et au nom de tous mes collègues députés, à la remercier et à la féliciter pour son professionnalisme et sa passion pour le travail parlementaire.

**Madame la Présidente,**

**Mesdames, Messieurs,**

**Chers Participants,**

Je voudrais saluer la pertinence et l'acuité du thème central retenu pour cette XII<sup>ème</sup> Assemblée générale : « Parlement et Bonne gouvernance ».

Son opportunité et son importance ne sont plus à démontrer.

En effet, il est établi, aujourd'hui, que pour assurer une bonne gouvernance, il est impératif d'avoir des parlements forts, aptes à exercer pleinement leur rôle de contrôle de l'action gouvernementale, bien outillés, en la matière, parce que disposant d'un personnel administratif bien formé et bien au fait des nouvelles exigences démocratiques. Car la bonne gouvernance est un facteur indispensable de développement économique, social et de stabilité dans nos pays.

Il ne fait aucun doute que le thème que vous avez choisi et autour duquel vous aurez des échanges fructueux et un partage de bonnes pratiques, relève d'un souci pour les artisans de l'ombre que vous êtes, de trouver les voies et moyens de mieux assister les parlementaires.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Je déclare ouverte la XII<sup>ème</sup> Assemblée générale du Réseau Africain des Personnels des Parlements.